

La Direction décide de fermer le 22 mai malgré l'opposition unanime des élus !

Satory le 11 mai

Ce jour s'est tenu un CE extraordinaire à Satory Ouest durant lequel la Direction a informé les élus de sa décision de fermer le centre le vendredi 22 mai lendemain de l'ascension au prétexte qu'il n'y avait pas suffisamment de salariés présents. Vous trouverez ci-après la déclaration des élus CFDT faite en début de séance. Nos différentes interventions et propositions n'ont pas été retenues, la Direction s'est arc-boutée une fois de plus sur une position dogmatique ! Il faudra donc aux 30 salariés qui n'ont plus de congé qu'ils ponctionnent sur leur droit 2009-2010.

Déclaration des élus CFDT au CE du 11 mai 2009

Monsieur le Président du CE,

C'est avec une grande surprise que les élus CFDT ont pris connaissance de l'unique point à l'ordre du jour de ce CE extraordinaire et qui concerne la fermeture du vendredi 22 mai. Vous n'avez donc pas atteint votre objectif, à peine caché, puisque nous sommes là ce matin. En effet, malgré le « forcing » à la limite du harcèlement fait par la majorité des managers pour que les salariés posent une journée de congé, et d'après la pièce jointe à l'ordre du jour, ce sont 30% de ceux-ci qui souhaitent venir travailler ce vendredi 22 mai !

Pourquoi alors s'obstiner à vouloir fermer et ne prévenir ainsi les salariés qu'avec un délai de 10 jours dont 7 ouvrés. Pour les élus CFDT c'est une nouvelle position dogmatique de votre part. En effet n'eut-il pas été préférable de le prévoir lors de l'annonce des fermetures du site lorsque cela a été abordé au CE du 26 mars 2009 et encore mieux lors de la NAO centrale du 3 mars 2009, puisque nous ne sommes pas le seul centre concerné par cette affaire ?

C'est vrai aussi que cela aurait pu se décider lors de la NAO centrale de l'an dernier comme cela se faisait depuis les accords RTT « de Robien puis Aubry ». Mais nous n'avons pas oublié qu'à cette époque nous n'en n'étions qu'au démarrage de la négociation sur le temps de travail et que pour vous il n'était plus question de fermeture une seule journée en dehors des deux semaines d'été et de celle de Noël puisque vous considériez que nous ne travaillions pas assez de jours !

Une nouvelle possibilité vous était offerte après la signature de l'accord temps de travail en septembre 2008, vous ne l'avez pas utilisée. Dont acte.

Pour les élus CFDT c'est de la gestion des ressources humaines « à la petite semaine » et nous ne pouvons pas cautionner ces agissements. Pour les différentes raisons évoquées nous nous opposerons à VOTRE fermeture du 22 mai.

A notre connaissance le Siège ne ferme pas puisqu'à ce jour il n'y a pas de CE convoqué sur le sujet. Alors, si vous décidez de ne pas tenir compte de notre position nous avons malgré tout une proposition honnête à vous faire :

Informez les salariés de Satory Ouest qui souhaitent travailler qu'ils peuvent se rendre au Siège avec le matériel nécessaire et occuper, ce jour là, les bureaux qui ne le sont pas. Vous le savez aussi bien que nous, ça ne manque pas ! De plus vous n'aurez pas à mobiliser les hiérarchiques en congé puisque n'est-ce pas de ce lieu que viennent toutes les directives ? Ils peuvent donc assumer leur centralisme au moins cette journée !

Merci de votre attention